

Dans Le Soir d'aujourd'hui il y a un article « L'inaction climatique est une pathologie » consacré à Bertrand Picard. Celui-ci dit ceci : *de petite solution en petite solution, qui chacune évite des émissions de CO2, on commence par faire la différence.* Par analogie avec ce que réalise la Troupe du possible cette phrase me semblait pertinente pour notre journée de célébration de ses 20 ans.

Cet anniversaire est célébré le 10 décembre, journée des droits humains. Celle-ci commémore l'adoption de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, des droits humains, par l'assemblée générale des Nations Unies en 1948. En ce jour du 10 décembre les sympathisants d'Amnesty allument une bougie à leur fenêtre. J'ai donc allumé une bougie à la fenêtre de la Tricoterie qui sera la nôtre aujourd'hui. C'est la fenêtre à travers laquelle nous allons faire revivre les 20 ans de la Troupe du possible. Si nous sommes ici c'est parce que nous lui faisons confiance. Cette confiance était là en 1948 au Palais Chaillot à Paris au moment où 58 Etats ont adopté la déclaration des droits humains. Les Etats qui l'ont adoptée savaient qu'ils faisaient quelque chose de juste sans savoir cependant s'ils en verraient les résultats. Ils traçaient un chemin qu'il fallait construire. Où sont les réalités du respect des droits humains ? Un des droits dont il sera question est celui de la diversité, qui est une composante centrale dans l'épopée de la Troupe du possible. On y fait du théâtre du changement. Cet intérêt pour le changement sera largement illustré. Des changements donnent lieu à des désorientations. C'est en tous cas ce qui arrive souvent lorsqu'on aborde la question du respect des droits humains. On se demande que faire, on est désorienté. Mais la sensibilité qu'avaient les Etats en adoptant la déclaration en 1948 est aujourd'hui partagée par beaucoup tout en étant refusée par beaucoup. Au cours de mes séjours à l'étranger en tant que représentant de la Belgique j'ai eu l'occasion de rencontrer des personnes impliquées dans la défense des droits que leurs gouvernements s'étaient engagés à respecter. La sensibilité pour des droits que nous proclamons je l'ai rencontrée dès mon premier poste diplomatique, à Moscou. En ce jour du 10 décembre, chaque année, Andreï Sakharov se retrouvait à la place Pouchkine avec quelques autres dissidents pour réclamer le respect des engagements de l'Etat soviétique en matière de droits humains. C'est sur cette même place, la place Pouchkine, et ce n'est certainement pas un hasard, que des opposants à la guerre en Ukraine se sont réunis peu après le début de la guerre pour faire part de leur indignation face au non respect de ce droit humain qu'est le droit de vivre en paix, le droit de vivre. L'exercice de leur droit à la diversité ils le payent cher comme nous savons. En ce jour de commémoration en 2022 des 20 ans de notre troupe, ayons à l'esprit

ceux et celles qui sur tant de théâtres du monde où se jouent la guerre et la paix continuent à donner forme à ce chemin tracé et initié en 1948.